

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Délégués

En exercice : 16

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mil vingt quatre, le vingt et un mars, à dix neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil à la mairie de Saint Martin d'Auxigny sous la présidence de Mme NOUBLANCHE Chrystelle, Présidente

Date de convocation : 13 mars 2024

Présents : Mmes CORMIER Audrey - DE BENGNY Germaine - VERDIER Marie-Christine - LEBOEUF Christine - VALLENET Emeline - BIGRAT Emilie - NOUBLANCHE Chrystelle - BERNIER Laëtitia
Mrs AUBRY Didier - DUBOIS Philippe - PERDU Christian

Absent(s) excusé(s) : BARON Valentine - MOUTAT Isabelle

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes LAUGERAT Yolaine à DE BENGNY Germaine

Absents : Mmes HENG Céline - PETITJEAN Florence

Secrétaire de séance : Mme BERNIER Laëtitia

Objet : VOTE DU BUDGET 2024

La Présidente présente au Comité Syndical le budget primitif 2024 :

Fonctionnement Dépenses : 29 493.59 €

Fonctionnement Recettes : 29 493.59 €

Investissement Dépenses : 6 182.47 €

Investissement Recettes : 6 182.47 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

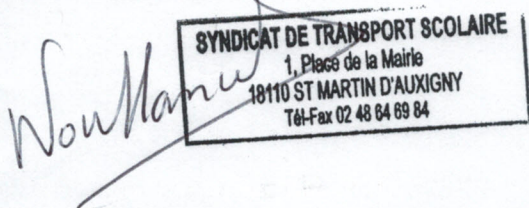
- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2024 du syndicat, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Chrystelle NOUBLANCHE

Le Secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Bourges le :

Diffusion sur le site internet du syndicat le : **26 MARS 2024**